

Équipement culturel

Une adresse, deux fondations

Au cœur de Paris, un ancien garage automobile a été restructuré pour accueillir espaces d'exposition et bureaux.

De moins en moins à sa place dans le quartier très dense du Marais, le garage du 79, rue des Archives (Paris III*) a laissé place à deux institutions culturelles. La fondation Henri-Cartier-Bresson, qui veille sur l'œuvre du photographe et celle de sa femme Martine Franck, et la fondation François-Sommer, qui gère les collections de François et Jacqueline Sommer, se sont en effet associées autour d'un même projet immobilier qui valorise la copropriété hôte.



Mené par une maîtrise d'ouvrage bicéphale, le projet comprend deux programmes qui s'enchaînent et se superposent, fédérés par une architecture commune mais distincts par leurs aménagements intérieurs. Comme le présente l'architecte Ludovic Lobjoy (agence Lobjoy-Bouvier-Boisseau Architecture):



- 1 - L'ouverture depuis la rue, sur la profondeur de la parcelle, invite à franchir le porche à la découverte des deux fondations.
- 2 - Jeu de contraste entre le socle sombre et transparent du musée et les façades blanches des étages supérieurs.
- 3 - Sur la façade du bâtiment en fond de parcelle, une résille en aluminium anodisé filtre les vues et tamise la lumière.

«Le projet réunit bureaux et musée, avec des exigences différentes aux niveaux acoustique, thermique et de lumière. Il s'agissait d'une transformation lourde, nécessitant la création d'un sous-sol technique, d'une tour incendie en l'absence d'accès pompier, la reprise des façades, etc.»

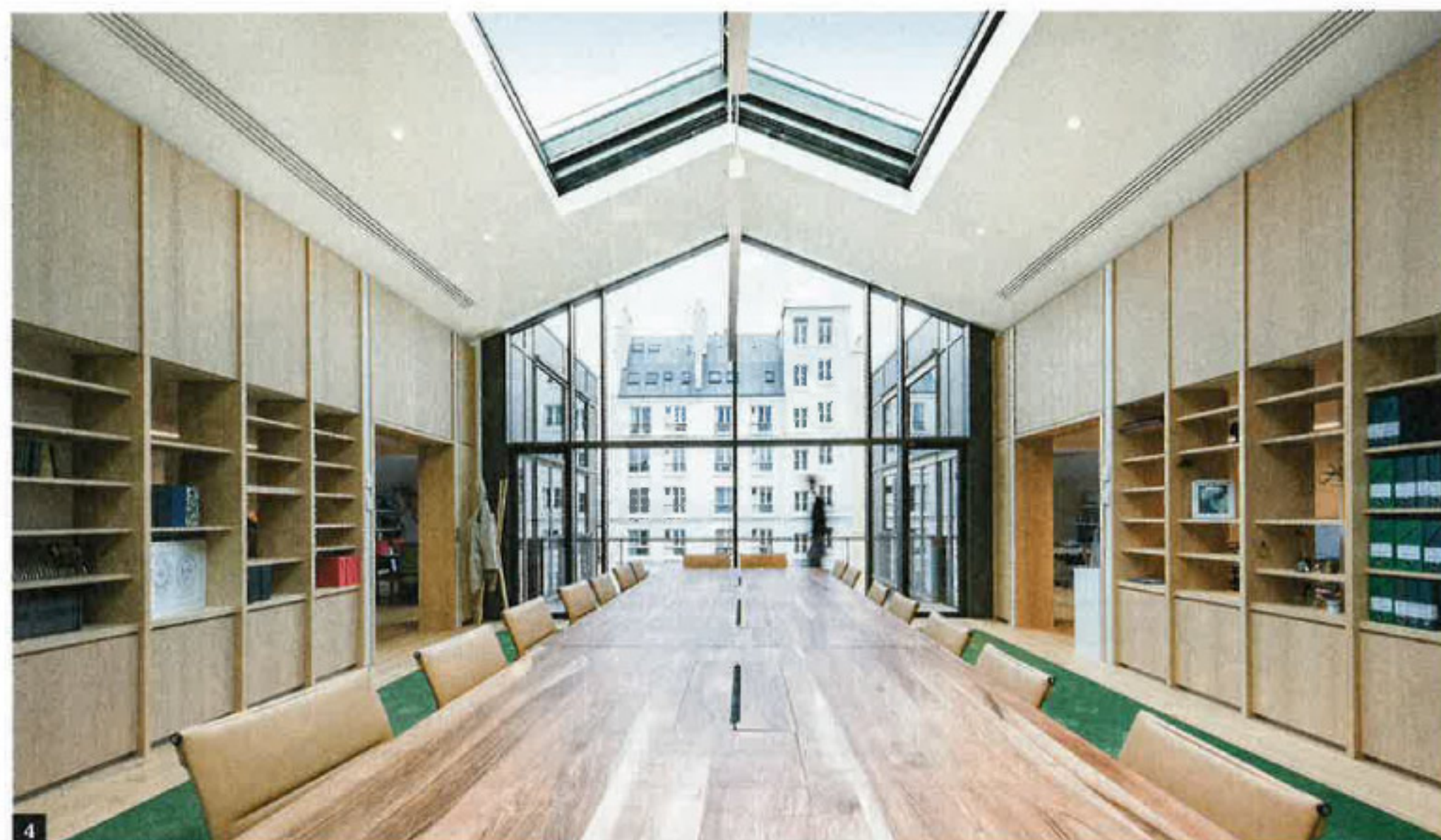
Ouvrir les façades. Le projet se déploie sur toute la longueur de la parcelle autour de deux cours successives : la première existante, commune à la copropriété, et la deuxième, privative, créée à l'emplacement de l'aire de circulation de l'ancien garage. La fondation François-Sommer occupe les trois étages supérieurs du bâtiment qui ferme la parcelle, les deux premiers niveaux sont investis par la fondation Cartier-Bresson. Seuls les planchers ont été conservés, le bâtiment étant raccourci de plusieurs mètres pour créer la seconde cour.

Afin de compenser la faible hauteur d'étage entre les planchers conservés et de faire pénétrer la lumière dans la profondeur des plateaux, les deux façades opposées ont été entièrement modifiées et vitrées. Celle au nord-ouest, aveugle, s'ouvre désormais sur l'intérieur de l'îlot voisin à partir du deuxième étage où un patio suspendu a été créé par le « creusement » partiel de la façade des niveaux deux à quatre. Sur la façade principale sud-est, qui donne sur la cour privative, une résille en aluminium massif anodisé protège les balcons filants et les baies vitrées. A la fois filtre vis-à-vis de l'extérieur et « signature » du projet, son dessin s'inspire d'une arborescence, à moins qu'il n'évoque des pixels...

Exposer et préserver. Le principe d'aménagement des bureaux, confié à Lobjoy-Bouvier-Boisseau Architecture, se répète d'un étage à l'autre : les bureaux en façade et un espace collectif central plus ou moins cloisonné. Le dernier étage bénéficie d'un volume important sous toiture, ouverte par une grande verrière.

Quant à l'aménagement de la fondation Henri-Cartier-Bresson, imaginé par l'agence Novo Architectes, il a été conçu en même temps que le projet global. Réservé à la partie (suite p. 52)





exposition, le rez-de-chaussée se caractérise par une économie de matériaux et de dispositifs. Une première séquence avec l'accueil et la librairie borde un côté de la cour commune et se prolonge le long de la deuxième cour jusqu'aux salles d'exposition. Cet espace en couloir, unifié par la continuité du sol comme du plafond, se dilate visuellement grâce à sa façade vitrée toute hauteur et à une paroi en aluminium qui reflète la lumière au passage le plus étroit. Une grande vitre escamotable permet d'annexer à l'occasion la cour privative. Enfin, une avant-salle, éclairée naturellement, sert de sas à l'espace d'exposition équipé de 11 cimaises sur roulettes afin de moduler librement l'espace.

À l'étage, des bureaux, une salle réservée aux chercheurs dont les parois abritent les livres, des locaux d'archivage se succèdent dans la longueur du plateau. Les salles aveugles offrent des conditions lumineuses, hygrométriques et thermiques adéquates, indispensables à la préservation des fonds photographiques : « La conservation de la gélatine des tirages nécessite une température constante », précise François Hebel, directeur de la fondation Cartier-Bresson déjà lancée dans un nouveau projet d'extension en sous-sol... ● Eve Jouannais

➔ **Maîtrise d'ouvrage** : Fondation François-Sommer et Fondation Henri-Cartier-Bresson; Lafi Management (maîtrise d'ouvrage déléguée). **Maîtrise d'œuvre** : Lobjoy-Bouvier-Boisseau Architecture, avec Novo Architectes (aménagement intérieur de la fondation Cartier-Bresson). **BET** : Somete (structure), Tess (façades), AVA (acoustique), Gli et Eklum (fluides), DAL (économie). **Entreprise générale** : Demathieu Bard. **Surface** : 1969 m² SP. **Coût de construction** : 10 M€ HT.



4 - La grande salle du dernier étage de la fondation François-Sommer, ouverte sur l'ilot voisin et le ciel.
5 - L'escalier à limons métal et bois est commun aux deux fondations.
6 - L'ouverture de la façade nord-ouest impliquait un retrait qui a donné naissance à un patio et à des espaces de bureaux latéraux.
7 - Coupe longitudinale où apparaît la succession des différents types de bâtiments.
8 - Plan du rez-de-chaussée. En blanc, les parties du bâti réhabilité. En gris clair, les porches et les cours.

